



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SEICHES-SUR-LE-LOIR**

€. Il est alors proposé d'augmenter le coût du repas d'autant sauf pour la partie "Cantine à 1 €".

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **FIXE les tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2023-2024 selon le tableau ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2024.**

Tranches de quotients familiaux	Tarif pour un repas élémentaire pour un élève Seichois (dont ULIS)		Tarif pour un repas élémentaire pour un élève hors commune conventionnée		Tarif pour un repas élémentaire pour un élève hors commune non conventionnée	
	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7
0 à 500	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	6.01 €	6.43 €
501 à 750	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	6.01 €	6.43 €
751 à 1000	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	6.01 €	6.43 €
1001 à 1300	3.65 €	4.07 €	6.01 €	6.43 €	6.01 €	6.43 €
1301 à 1500	3.70 €	4.12 €	6.05 €	6.47 €	6.05 €	6.47 €
+ de 1500	3.75 €	4.17 €	6.10 €	6.52 €	6.10 €	6.52 €
Occasionnel (tout quotient confondu)	4.60 €	5.02 €	7.00 €	7.42 €	7.00 €	7.42 €

Tranches de quotients familiaux	Tarif pour un repas maternelle pour un élève Seichois (dont ULIS)		Tarif pour un repas maternelle pour un élève hors commune conventionnée		Tarif pour un repas maternelle pour un élève hors commune non conventionnée	
	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7	2023-2024 1/9 au 31/12	2023-2024 1/1 au 15/7
0 à 500	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	5.77 €	6.19 €
501 à 750	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	5.77 €	6.19 €
751 à 1000	1.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €	5.77 €	6.19 €
1001 à 1300	3.51 €	3.93 €	5.77 €	6.19 €	5.77 €	6.19 €
1301 à 1500	3.55 €	3.97 €	5.80 €	6.22 €	5.80 €	6.22 €
+ de 1500	3.60 €	4.02 €	5.85 €	6.27 €	5.85 €	6.27 €
Occasionnel (tout quotient confondu)	4.60 €	5.02 €	7.00 €	7.42 €	7.00 €	7.42 €

- **FIXE les conditions de remboursement des repas de cantine comme suit :**

Motif	Justificatif	Délai de prévenance
Grève	Non	Aucun
Classe fermée	Non	Aucun
Professeur absent et non remplacé	Non	Aucun
Enfant malade (hors Covid)	Justificatif médical	Au 1 ^{er} jour d'absence
Enfant malade (Covid)	Justificatif médical attestation d'isolement	Au 1 ^{er} jour d'absence

Accusé de réception en préfecture
049-2490338/2023-114000020
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SEICHES-SUR-LE-LOIR**

- **FIXE** les tarifs de l'accueil périscolaire pour l'année 2023-2024 selon le tableau ci-dessous,

Tranches de quotients familiaux	Tarif pour un quart d'heure à compter du 01/02/2023	Tarif pour un quart d'heure à compter du 01/09/2023
0 à 500	0.32 €	0.32 €
501 à 750	0.36 €	0.36 €
751 à 1000	0.41 €	0.41 €
1001 à 1300	0.55 €	0.47 €
1301 à 1500	0.63 €	0.55 €
+ de 1500	0.72 €	0.63 €

La tranche de QF 901 à 1101 est divisée dans les tranches immédiatement supérieure et inférieure.

- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Fait à Seiches sur le Loir,
Le lundi 11 décembre 2023

Thierry de Villoutreys
Maire



Accusé de réception en préfecture
049-214903338-20231211-DCM11122023-3-DE
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023